



Madame Carole CERDAN
Rue Henri Garih
37 230 FONDETTES

Secrétariat du Maire
Dossier suivi par Bérangère FOURMAUX
☎ 02.47.41.64.11
Courriel : secretariatdumaire@ville-la-membrolle37.fr

La Membrolle-sur-Choisille, le 26 février 2020

Objet : Chaufferie Biomasse

Lettre recommandée avec AR

Madame la Conseillère municipale,

Vous m'avez interpellé par courrier du 20 janvier et du 18 février sur la soi-disant présence de « fumées malodorantes » issues de la chaufferie biomasse qui fonctionne depuis le 23 décembre 2019 sur notre commune.

Je vous rappelle que cette chaudière biomasse qui alimente 9 bâtiments communaux est le fruit d'une longue étude technique et financière réalisée en collaboration avec le service Energie de la Métropole.

Ce procédé a un double intérêt, à la fois environnemental et financier.

Du point de vue environnemental, notre chaufferie est alimentée en circuit court par des plaquettes de bois local (chutes et déchets de bois récupérés auprès de l'Office National des Forêts) et réduit significativement le rejet de gaz carbonique.

Du point de vue financier, notre chaufferie a été largement subventionnée (80% ce qui est le montant maximum) par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), par le Conseil Départemental et par la Métropole.

Lors du Conseil métropolitain de décembre 2019, Monsieur Jean-Luc Galliot, Vice-Président de la Métropole, délégué aux politiques environnementales et à la qualité de vie, a souligné la pertinence de notre projet, qui a été unanimement salué par les Conseillers métropolitains.

A l'instar de la chaufferie biomasse du Menneton à Tours, inaugurée le 18 février dernier, et de toutes celles qui utilisent le même procédé (chaufferie biomasse de la société SKF à Saint-Cyr sur Loire et chaufferie biomasse municipale de Notre Dame d'Oé inaugurée en 2015 et située tout près de la mairie) notre chaufferie peut parfois émettre lors de son utilisation une fumée blanche, notamment lors de la relève de chaudière gaz/bois. Pour autant, rien n'indique que ces fumées seraient « incommodantes ».

A ce jour, ni les services municipaux, ni les élus de la majorité, dont certains ont des enfants dans nos écoles, ni les représentants des parents d'élèves, ni le corps enseignant, ni d'ailleurs aucun Membrollais ne m'ont alerté sur un quelconque désagrément ou dysfonctionnement.

Les seuls parents d'élèves qui véhiculent ces allégations sont étrangement issus de la liste que vous présentez aux élections municipales.

De plus, selon vos écrits, « des parents et des habitants sont venus vous voir » pour vous faire part de leurs inquiétudes.

Je m'étonne que ces personnes se tournent vers vous alors que vous n'habitez pas la commune, que vous n'avez pas d'enfant scolarisé à La Membrolle et que vous êtes Conseillère municipale de l'opposition, plutôt que d'interpeller directement les agents municipaux qui travaillent à l'école, les services municipaux tout proches de l'école voire les élus de la majorité, souvent à l'école.

Alors, vous comprendrez Madame que je m'interroge sur la véracité de vos inquiétudes.

J'ai bien peur, une fois de plus, que ces allégations n'aient pour seule ambition de décrédibiliser l'action de mon équipe et de moi-même. Sachez, Madame, que les Membrollaises et les Membrollais ne sont pas dupes.

Cependant, comme je l'ai indiqué et pour faire cesser toute rumeur, je ferai effectuer un contrôle des fumées par un organisme indépendant et agréé lorsque les conditions techniques et climatiques le permettront. Puis, en toute transparence, je rendrai publics les résultats de ces analyses.

En attendant, je vous invite Madame, dans le cadre de la campagne électorale, à mesurer vos propos, à avoir une attitude digne et respectueuse et à ne pas propager de fausses rumeurs ou créer des polémiques qui nuisent à notre démocratie. A défaut, je me réserve le droit de saisir la justice.

Recevez, Madame la Conseillère municipale, mes salutations distinguées.

Le Maire,



Sébastien MARAIS



Copie :

Madame Sabine THILLAYE, Députée d'Indre-et-Loire

Monsieur Jean-Gérard PAUMIER, Président du Conseil Départemental

Monsieur Philippe BRIAND, Président de Tours Métropole Val de Loire

Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers municipaux de La Membrolle-sur-Choisille

Monsieur Laurent HABERT, Directeur de l'ARS

Madame Katia BEGUIN, Rectrice de l'Académie Orléans-Tours

Madame Nathalie AGEORGES, Directrice de l'école élémentaire de La Membrolle-sur-Choisille